



## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE 9 JUIN 2023

Affichage du 13 juin 2023

\* \* \* \* \*

Convocation du Conseil municipal pour le vendredi 9 juin 2023 à 19 heures, adressée à chaque conseiller le 1<sup>er</sup> juin 2023.

### Ordre du jour

01 – Désignation des délégués du Conseil municipal et de leurs suppléants en vue de constituer le collège électoral sénatorial du département de Seine-et-Marne

\* \* \* \* \*

L'an deux mil vingt-trois, le 9 juin à dix-neuf heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil à la Mairie de Boissise-le-Roi, sous la présidence de Mme CHAGNAT, Maire.

Étaient présents : Mme CHAGNAT, Mme DEBBABI, M. SEIGNANT, Mme THOMAS, M. BARREAU, Mme GLAVIER, M. BULICH, M. SANTOS, Mme POULAIN DUFOUR, M. MONIN, Mme ROUSTEAU, Mme NABAIS-TOMÉ, Mme RUELLE, M. BRIAND, Mme BAUDAIN, Mme ROISNEAUX.

Étaient excusés : M. BEAUFUMÉ (pouvoir à Mme THOMAS), M. BÉLIEN (pouvoir à M. SEIGNANT), M. BONGARS (pouvoir à M. CERVO), Mme BONNET (pouvoir à Mme CHAGNAT), Mme DELORME (pouvoir à M. BRIAND), Mme MEDEIROS (pouvoir à Mme NABAIS-TOMÉ), M. OUDOIRE (pouvoir à M. MONIN), Mme PETOUX-VERGELIN (pouvoir à Mme DEBBABI), Mme PHILIPPE (pouvoir à M. BARREAU), Mme BAUDAIN (pouvoir à Mme ROISNEAUX).

Était absent : M. FERNANDES (non convoqué).

Secrétaire de séance : Mme RUELLE.

\* \* \* \* \*

### 1 – ÉLECTIONS SÉNATORIALES – DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame CHAGNAT indique aux membres du Conseil municipal qu'il a été proposé aux membres des équipes minoritaires de leur laisser une place de titulaire et une place de suppléant sur la liste majoritaire afin de présenter une liste commune. Cette proposition a été refusée. Elle donne lecture des 2 listes qui ont été présentées et constitue le bureau électoral.

**VU** le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs.

**VU** l'arrêté préfectoral n° 2023-DRCL-BDE-009 fixant le nombre de délégués à élire en vue de constituer le collège électoral sénatorial.

Constitution du bureau électoral :

Présidente : Véronique CHAGNAT, Maire

Deux membres du Conseil municipal les plus âgés : M. SEIGNANT Jacky et M. CERVO Rémy

Deux membres du Conseil municipal les plus jeunes : Mme ROUSTEAU Gersende et Mme ROISNEAUX Sophie

Un secrétaire : Mme RUELLE Annie

La présidente informe des 2 candidatures - Composition liste

Liste « Nouvel Horizon »

1. DEBBABI Rosa
2. SEIGNANT Jacky
3. THOMAS Marie-Line
4. BARREAU Jean-Jacques
5. GLAVIER Arielle
6. CERVO Rémy
7. POULAIN DUFOUR Delphine
8. BEAUFUMÉ Alain
9. NABAIS-TOMÉ Stéphanie
10. SANTOS Jean-Pierre
11. ROUSTEAU Gersende
12. OUDOIRE Pascal
13. RUELLE Annie
14. MONIN Grégory
15. PETOUX-VERGELIN Dorothée
16. BULICH Stéphane
17. MEDEIROS Estelle
18. BONGARS François
19. BONNET Véronique
20. BÉLIEN Frédéric

Liste « Nouvelle énergie pour nos 2 villages »

1. ROISNEAUX Sophie
2. BRIAND Eric
3. BAUDAIN Laëtitia

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Les votes sont dépouillés par les membres du bureau électoral en présence des conseillers municipaux.

Nombre de votants : 26

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 26

La liste « Nouvel Horizon » obtient : 22 voix

La liste « Nouvelle énergie pour nos 2 villages » obtient : 4 voix

Attribution des mandats au quotient

Sont déclarés élus délégués les 15 conseillers municipaux suivants :

1. DEBBABI Rosa
2. SEIGNANT Jacky
3. THOMAS Marie-Line
4. BARREAU Jean-Jacques
5. GLAVIER Arielle
6. CERVO Rémy
7. POULAIN DUFOUR Delphine
8. BEAUFUMÉ Alain
9. NABAIS-TOMÉ Stéphanie
10. SANTOS Jean-Pierre
11. ROUSTEAU Gersende
12. OUDOIRE Pascal
13. RUELLE Annie
14. ROISNEAUX Sophie
15. BRIAND Eric

Sont déclarés élus suppléants les 5 conseillers municipaux suivants :

1. MONIN Grégory
2. PETOUX-VERGELIN Dorothée
3. BULICH Stéphane
4. MEDEIROS Estelle
5. BONGARS François

Monsieur BRIAND demande pour quelle raison Monsieur FERNANDES Manuel n'a pas été convoqué à ce Conseil. Il lui est indiqué que n'ayant pas la nationalité française il ne pouvait être convoqué. Il demande ce qu'il en est de l'approbation du précédent compte-rendu. Celui-ci sera effectué lors du prochain Conseil.

\* \* \* \* \*

L'ordre du jour du Conseil municipal étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

La secrétaire de séance,

Le Maire,

Annie RUELLE

Véronique CHAGNAT